

**Conseil Municipal du jeudi 24 mai 2018**

**Pour le maintien du service de greffe hépatique au sein du Groupe Hospitalier Universitaire Henri-Mondor**

**Intervention de Catherine Vivien, au nom du groupe EELV**

Monsieur le Maire,

Mes cher-e-s collègues,

Mesdames, Messieurs,

Quelques mots pour présenter ce vœu, par ailleurs explicite.

Le projet régional de santé 2018-2022, proposé par l’Agence régionale de santé, prévoit dans sa borne basse l’autorisation d’un seul centre de transplantation hépatique en Val-de-Marne (contre 2 actuellement, et 2 dans sa borne haute), mais aussi zéro centre de transplantation cardiaque (contre 1 actuellement et 1 dans la borne haute), et aussi un seul centre de transplantation de reins-pancréas (contre 2 actuellement et 2 dans la borne haute).

Il ne s’agit donc pas ici de mettre en concurrence le Groupe Hospitalier Universitaire Henri-Mondor et l’établissement Paul Brousse, ce dernier devant accueillir le transfert de l’unité chirurgicale de transplantation.

Bien au contraire, nous estimons que c’est l’ensemble du territoire val-de-marnais qui a droit au maintien ainsi qu’au développement d’institutions médicales d’excellence.

Cela vaut naturellement pour la chirurgie hépatique.

Nous condamnons ces logiques de prétendue rationalisation, qui sous couvert de mutualisation, créent plus de problèmes qu’elles n’en règlent.

Supprimer un service comme celui de la greffe hépatique au GHU Henri-Mondor, ce n’est pas simplement le transfert d’un geste chirurgical vers un autre établissement.

C’est tout un plateau technique, ainsi que de multiples compétences que l’on désarticule, mettant ainsi en danger tant l’Hôpital que la faculté de Médecine de Créteil, au sein de l’Université Paris-Est-Créteil.

C’est pourquoi nous vous appelons, à travers le vote de ce vœu, à :

* signifier votre refus d’une telle décision de la Direction générale de l’AP-HP, lorsque la Ville devra se prononcer sur le nouveau Plan Régional de Santé.
* appuyer la Coordination de Vigilance du GHU, afin d’obtenir urgemment le groupe de travail qui devait se mettre en place, associant les compétences d’Henri-Mondor et de Paul Brousse.
* demander à chaque élu.e du département qu’ils/elles se prononcent pour le respect de cet engagement, afin de rétablir la confiance par le maintien des 4 services de transplantations hépatiques en Ile de France.

Je vous remercie.